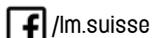


Association Suisse La Lanterne Magique
Rue des Terreaux 7, CH-2000 Neuchâtel
+41 (0)32 723 77 00
box@lanterne.ch

www.lanterne-magique.org



Compte pour dons IBAN CH06 0900 0000 2000 4857 0

L'Association Suisse La Lanterne Magique est titulaire du label de qualité Zewo.

Cette certification atteste que votre don arrive au bon endroit et est utilisé de manière fiable.



**Votre don en
bonnes mains.**

© 2024, La Lanterne Magique



LE CINÉMA À HAUTEUR D'ENFANTS

MODULES DE FORMATION CONTINUE
À L'ATTENTION DES ÉQUIPES D'ANIMATION
DES CLUBS DE LA LANTERNE MAGIQUE

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
La Lanterne Magique	4
Formation continue	5
Objectifs généraux	6
Présentation des modules	7
Organisation	9
Équipe et calendrier	10
Financement	11



INTRODUCTION

Depuis plus de 30 ans, l'Association Suisse La Lanterne Magique (ASLM) porte la mission de sensibiliser les enfants de 6 à 12 ans à la culture cinématographique. Née de la passion partagée pour le cinéma et d'une conviction profonde en son pouvoir éducatif, cette initiative s'est épanouie en un réseau qui compte désormais 81 clubs de cinéma jeune public, répartis dans toutes les régions linguistiques de Suisse.

Ces clubs de cinéma ne se contentent pas de proposer les projections de films majeurs de l'histoire du cinéma, mais constituent de véritables lieux de découverte, d'apprentissage et de solidarité pour les enfants. Chaque séance est conçue avec soin comme une expérience pédagogique complète.

En lien avec les films présentés, un matériel didactique est créé à l'attention des animateur·trices qui mettent en œuvre le concept de médiation à la culture cinématographique de La Lanterne Magique. Au nombre de deux par clubs, ces professionnel·les du spectacle sont amenés à compléter leur maîtrise du jeu théâtral par des connaissances cinématographiques et des compétences en médiation.

A cette fin, il est essentiel de leur proposer un dispositif de formation continue, qui complète leurs études supérieures dans les domaines de la dramaturgie et du théâtre, par des acquis propres au contexte d'activité de La Lanterne Magique.

Dans cette optique, l'ASLM travaille à la création d'une formation modulaire qui entend contribuer au maintien d'un haut niveau de qualité dans sa démarche de médiation à la culture cinématographique.

LA LANTERNE MAGIQUE



Découvrir un exemple du matériel pédagogique mis à disposition des équipes d'animation.



[lanterne.ch/
materiel-pedagogique.pdf](http://lanterne.ch/materiel-pedagogique.pdf)

Les clubs de La Lanterne Magique présentent chaque année 9 films de différentes époques de l'histoire du cinéma et d'une grande diversité de pays, genres et techniques. Les enfants se familiarisent ainsi de façon ludique avec l'évolution du septième art, des classiques du cinéma muet aux productions les plus récentes, en passant par les premiers films sonores et en couleur, sans oublier les films suisses.

Toutes les séances suivent un même concept pédagogique. Il se base sur une préparation en amont des projections, de façon à offrir aux enfants les moyens d'appréhender les films par eux-mêmes.

Quelques jours avant chaque séance, les membres du club reçoivent à domicile un journal illustré qui leur présente le film au programme. En le lisant de manière autonome ou en famille, ils peuvent se préparer à la vision du film et se familiariser avec les caractéristiques et les termes cinématographiques.

Le jour de la séance, ils sont accueillis au cinéma par deux animateur·trices, les mêmes à chaque séance afin de créer un climat de confiance. Avant la projection, un dialogue didactique (pré-animation), puis un spectacle pédagogique (animation) lors duquel s'ajoute l'intervention d'un·e artiste invité·e, leur expliquent de façon ludique les particularités du film et les préparent à la grande découverte du cinéma.

FORMATION CONTINUE

Les animateur·trices jouent un rôle central dans le concept de La Lanterne Magique. Leur activité ne se limite pas à la simple transmission d'informations, mais les amène à guider les enfants dans leur découverte du cinéma.

Les animateur·trices bénéficient d'une formation supérieure dans les domaines du théâtre et de la dramaturgie, ce qui en fait des professionnel·les qualifié·es dans l'art du jeu et de l'animation. Leur capacité à captiver l'attention, à créer une atmosphère chaleureuse et à encourager la participation active des enfants est essentielle pour garantir le succès des séances.

Cependant, malgré leur expertise dans les domaines précités, les animateur·trices ne disposent pas toujours de connaissances ou d'expériences approfondies dans les domaines du cinéma et de la médiation culturelle jeune public.

Si l'équipe pédagogique de l'Association Suisse La Lanterne Magique (ASLM) conçoit et met à leur disposition un matériel didactique complet pour chacun des films de sa programmation, il apparaît néanmoins essentiel d'accompagner les animateur·trices dans la maîtrise de ces ressources, de renforcer leurs compétences dans les domaines du cinéma et de la médiation, ainsi que de favoriser des rencontres permettant un échange d'expérience et l'exercice d'un regard critique sur leurs propres pratiques.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

> Enrichissement culturel

Les formations offrent aux animateur·trices l'occasion d'approfondir leurs connaissances culturelles et d'élargir leur horizon intellectuel, notamment en abordant des sujets liés à la culture cinématographique, à l'histoire et à l'esthétique et aux techniques du cinéma, ainsi qu'aux spécificités du jeune public.

> Partage d'expériences

Les animateur·trices viennent de différents horizons et disposent de parcours d'une importante diversité. Les formations offrent un espace propice au partage d'expériences, favorisant l'acquisition et la diffusion de bonnes pratiques tout en permettant d'apprendre les un·es des autres.

> Cohésion

En travaillant ensemble lors des formations, les animateur·trices renforcent leur sentiment d'appartenance au projet et à la mission de La Lanterne Magique. Cette cohésion d'équipe se reflète ensuite dans leur pratique et contribue à créer une complicité dans l'animation des séances.

> Réseautage

La formation réunit des animateur·trices de différents clubs et régions linguistiques, favorisant ainsi le réseautage et la création de liens professionnels. Ces interactions peuvent conduire à des collaborations futures, à des échanges de ressources et à un soutien mutuel dans la pratique quotidienne.

> Développement personnel

Au moyen de jeux de rôle, de mises en situations, les formations permettent aux animateur·trices de mieux se connaître, d'explorer leurs forces et leurs faiblesses, ainsi que d'interroger et de faire évoluer leurs pratiques.

PRÉSENTATION DES MODULES

La formation continue des animateur·trices vise à enrichir leur pratique professionnelle tout en améliorant la qualité des animations. Pour atteindre cet objectif, six modules sont envisagés, traitant chacun d'aspects spécifiques à leur activité.

Module 1: Médiation à la culture cinématographique

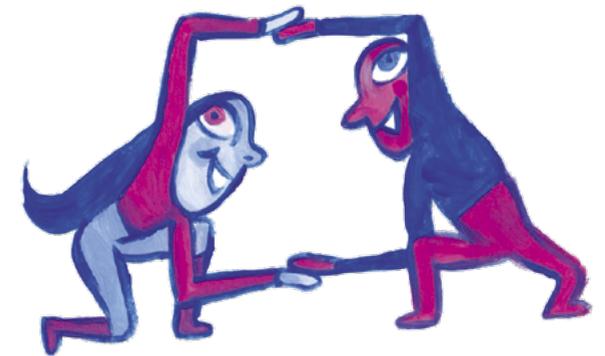
Ce module fournira aux animateur·trices des connaissances approfondies sur les aspects esthétiques, historiques et techniques du cinéma. Les animateur·trices travailleront à la vulgarisation de ces connaissances en vue de les rendre accessibles aux enfants.

Module 2: Pré-animation

Dédié au moment de dialogue avec le public, qui introduit chaque projection de La Lanterne Magique, ce module donnera aux animateur·trices des clés pour sélectionner les sujets à aborder dans ces moments d'échange et pour leur permettre d'intégrer les apports des enfants dans leur dialogue avec la salle.

Module 3: Animation théâtrale

Ce module se concentrera sur les buts des animations théâtrales, qui visent non seulement à communiquer des informations essentielles aux enfants concernant les films présentés, mais également à créer un climat d'attention et de réceptivité propice aux projections qui suivent. Il permettra également d'aborder, d'une part, la dynamique de jeu entre les deux animateur·trices impliqués dans la réalisation des animations théâtrale et, d'autre part, la pédagogie de l'extrait par le recours au multimédia.



ORGANISATION

Module 4 : Boniment

Ce module se rapportera à l'art de commenter en salle et au micro, les projections de films muets, comme cela se faisait autrefois. Les animateur·trices apprendront comment captiver et conserver l'attention du jeune public à travers leur commentaire tout en respectant l'oeuvre projetée. Ce module traitera les différents aspects du commentaire à savoir : la lecture des intertitres, l'explication d'aspects difficiles à comprendre pour les enfants, la mise en lumière d'éléments techniques, historiques et esthétiques se rapportant au film.

Module 5 : Programmation

Ce module s'attachera à la ligne de programmation de La Lanterne Magique, notamment l'approche du cinéma par le biais des émotions et la valorisation du patrimoine cinématographique. Ce module permettra aussi d'aborder des œuvres en particulier, dont plusieurs films suisses, et d'interroger les représentations qu'elles véhiculent. Liées à leur époque, elles nécessitent aujourd'hui d'être contextualisées pour être bien comprises du jeune public.

Module 6 : Perspectives

Ce dernier module sera développé en fonction des besoins spécifiques des animateur·trices et des évolutions de la pratique de médiation à la culture cinématographique. Il couvrira des sujets tels que l'inclusion culturelle, la gestion des situations difficiles en salle ou encore la sensibilisation au droit d'auteur.

La formation continue est envisagée en six modules d'une durée d'une journée chacun. Ceux-ci offriront chacun l'occasion d'approfondir des connaissances et compétences spécifiques au travail des animateur·trices. Également, ils développeront différents sujets relevant de la culture cinématographique, de la médiation et du jeune public.

Dans le souci de permettre aux animateur·trices de bénéficier de ces formations, quel que soit leur lieu de résidence, les six modules seront proposés chaque année civile selon une rotation entre les régions linguistiques. Ils seront proposés sur une période de deux ans, à raison chaque année de trois en Suisse romande et de trois en Suisse alémanique et italienne.

Pour développer et parfaire ses compétences professionnelles, chaque animateur·trice sera encouragé·e à participer à au moins un module tous les deux ans. Avec 81 clubs employant tous deux animateur·trices, chaque module accueillera une quinzaine de participant·es, offrant une taille particulièrement appropriée aux échanges et permettant un impact durable sur la qualité des séances. Les artistes invité·es pourront également être ponctuellement associé·es à l'un ou l'autre des modules.

De manière à reproduire les conditions dans lesquelles se déroulent les séances régulières de La Lanterne Magique, les modules seront proposés dans des salles de cinéma de différentes localités suisses, reflétant par la même occasion la diversité géographique et culturelle du pays.

Enfin, pour favoriser la participation du plus grand nombre, la participation aux différents modules sera gratuite pour les animateur·trices qui recevront une indemnité couvrant leurs frais de déplacement.

Par ces formations continues, l'ASLM s'engage à soutenir le développement professionnel des animateur·trices de ses clubs, tout en renforçant la qualité de leur travail.



ÉQUIPE ET CALENDRIER



La conception des six modules de formation sera placée sous la conduite de la responsable pédagogique et conceptrice de l'ASLM. Elle impliquera une étroite collaboration entre l'équipe pédagogique, spécialisée dans la réalisation du matériel pédagogique accompagnant chaque film de la programmation, et l'équipe de coordination, chargée notamment de visiter régulièrement les clubs et d'évaluer la qualité des animations.

Le processus de conception débutera par l'**identification des besoins** des animateur·trices en termes de formation, sur la base d'un examen des défis rencontrés sur le terrain, des retours des animateur·trices et des objectifs à atteindre pour garantir la qualité des animations.

En concertation, l'équipe en charge de la conception des modules travaillera à la **définition des thèmes clés** à aborder pour chacun d'eux, compte tenu des compétences à renforcer et des aspects à traiter.

Spécialisées dans la conception du matériel pédagogique, les rédacteur·trices travailleront en étroite collaboration à la **conception des contenus** des six modules de formation, notamment sur le plan des méthodes pédagogiques à adopter et des ressources didactiques à produire.

Les éléments développés feront l'objet d'allers-retours avec l'équipe de coordination, qui pourra fournir des retours basés sur son expérience de terrain. L'**intégration des retours**, observations et recommandations aideront à affiner les contenus des modules.

Au terme de ce processus, les contenus élaborés seront examinés sous différents angles pour garantir leur cohérence, leur pertinence, leur complémentarité et leur efficacité dans l'atteinte des objectifs de formation.

La conception des modules devrait débuter en juillet 2024 et se poursuivre sur une période de deux ans. Les premiers modules pourront ainsi être proposés dès l'automne 2024.

FINANCEMENT

Les coûts induits par la mise en place de ce nouveau système de formation s'élèvent à CHF 65'000.- répartis sur deux ans. Ce montant se rapporte pour moitié aux frais de création des modules (conception, rédaction, mise en page) et aux frais de mise en œuvre (conduite des formations, location des salles, repas, indemnités de déplacements pour les animateur·trices).

Postes de dépenses	Quantité	Coût unitaire	Total (CHF)
Conception			40'000.00
Identification des besoins	50 h	50.00	2'500.00
Définition des thèmes clés	210 h	50.00	10'500.00
Conception des contenus	360 h	45.00	16'200.00
Intégration des retours	240 h	45.00	10'800.00
Mise en œuvre			22'000.00
Salaire formateur·trices	140 h	50.00	7'000.00
Administration	15 h	40.00	600.00
Location des salles, catering	6	1400.00	8'400.00
Indemnité de déplacements	150	40.00	6'000.00
Divers et imprévus (env. 5 %)			3'000.00
TOTAL			65'000.00

Plan de financement	Statut	Total (CHF)
Kulturstiftung für Audiovision	en cours	20'000.00
Suissimage	en cours	20'000.00
Diverses fondations	à déposer	25'000.00
TOTAL		65'000.00